

Résumé 37-1,3-30- *Sophie Marnette*

Cet article s'interroge sur la définition de base du discours rapporté et s'inscrit dans le cadre de la construction d'un corpus de français parlé ciblé sur l'étude de la circulation du discours. On y aborde trois questions fondamentales ;

- Comment interpréter le terme 'rapporté'?
- Qu'englobe-t-on sous le terme générique de 'discours'?
- 'Discours rapporté' signifie-t-il seulement 'discours d'autrui'?

On montre la nécessité d'étudier des problèmes aussi complexes que le repérage des pensées rapportées, la différence de stratégies entre paroles et pensées et la distinction entre séquences narratives et séquences argumentatives ... On souligne aussi l'existence de 'discours rapportés virtuels' (il faut cesser de considérer le discours rapporté comme du discours antérieur) et la présence, aux côtés des discours rapportés d'autrui, de discours rapportés à la première personne, qu'ils soient ou non performatifs.